

Intermède acignolais lors du procès d'Alfred Dreyfus

L'affaire Dreyfus, est une controverse judiciaire et politique majeure de la fin du 19^e siècle autour de l'accusation de trahison faite au capitaine Alfred Dreyfus. Entre 1894 et 1906, cette affaire d'espionnage divisa profondément la société française entre partisans de la culpabilité et partisans de l'innocence d'Alfred Dreyfus pour, au final, apparaître comme une erreur, voire un complot judiciaire, dans un contexte social propice à l'antisémitisme et à la haine de l'Empire allemand. Cette affaire suscita de violentes polémiques avec un paroxysme en 1899, année où Dreyfus fut renvoyé devant un nouveau conseil de guerre tenu à Rennes pour éviter des troubles à Paris. Ce procès s'ouvrit dans les locaux actuels du lycée Emile Zola le 7 août 1899, où l'accusé était défendu par deux avocats, Me Demange et Me Labori.

Une couverture médiatique extraordinaire pour l'époque

Ce procès fut un événement médiatique d'une ampleur inédite, que la presse nationale et internationale suivit par le menu au jour le jour.

L'envoyé spécial du Petit Journal écrit le 13 août. « Ces jours derniers, en vous entretenant de la Halle aux toiles ou, pour m'exprimer plus exactement, de la Bourse du commerce où la presse possède une immense salle que la municipalité a mise à sa disposition, je vous disais que cette salle de rédaction monstre où cent cinquante personnes peuvent écrire à l'aise, sortait un flot de copie capable de remplir les colonnes de tous les journaux du monde (...).

Les journalistes étrangers (...) sont à Rennes en ce moment cent cinquante à cent quatre-vingts, de toutes nationalités : Américains, Anglais, Russes, Suédois, Danois, Belges, Suisses, Italiens, et jusqu'à un rédacteur d'un journal de Calcutta. Dix-sept pays ont des envoyés spéciaux (...). (Les américains) ne sont pas moins que treize qui, tous les jours, envoient à New-York, à Chicago, à Brooklyn et San-Francisco un compte-rendu complet des débats du Conseil de guerre. »

Voici, au travers de la presse quotidienne de l'époque, la retranscription d'un rebondissement démarrant le lendemain de cette observation sur la couverture médiatique du procès, exposition dont bénéficia Acigné de manière très inopinée.

Lundi 14 août, tentative d'assassinat de l'avocat de Dreyfus

Le lundi 14 août, « vers 6 heures 20 du matin, Me Labori se rendait à l'audience. A peine venait-il de franchir l'entrée du pont Richemont, qu'un individu dissimulé derrière un poteau téléphonique s'élança vers l'éminent avocat et tira sur lui, à bout portant, deux coups de revolver » rapporte le tout nouveau journal régional Ouest-Eclair. Des témoins apportent les premiers soins à l'avocat qui gît sur le trottoir, tandis que les deux personnes qui accompagnaient l'avocat se lancent à la poursuite de l'assassin, qui fuit en criant « J'ai tué un dreyfusard ! ». Les deux poursuivants perdent finalement la trace du fugitif au-delà de la rue Alphonse Guérin.



L'attentat contre Me Labori le 14 août, sur le pont du quai Richemont à Rennes, d'après un journal italien, le supplément illustré du Petit Journal et un journal britannique. Maître Labori, grièvement blessé, survécut à ses blessures mais son hospitalisation le rendit indisponible pour le procès, qui continua sans lui. Le pont du quai Richemont, en amont du centre-ville, vers l'est, est celui qui enjambe la Vilaine bifurquant vers le sud à la fin de la partie canalisée.

L'alerte générale est rapidement lancée. Le signalement de l'agresseur, un homme d'une trentaine d'année, moustachu et portant casquette, est diffusé et la gendarmerie lance la traque de l'agresseur, s'appuyant sur divers témoignages qui affluent. Les journalistes, cherchant à tenir leurs lecteurs en haleine avec tous ces rebondissements, suivent aussi la traque de l'agresseur de Me Labori par les gendarmes et rapportent toutes les pistes par le menu. C'est ainsi que le matin même de l'attentat, des témoins le signalent fuyant à travers champs, se dirigeant vers Cesson et disparaissant dans les vastes carrières de Coësmes (aujourd'hui au dessus du campus de Beaulieu, près du quartier des Longchamps), terrain accidenté et boisé où les caches sont nombreuses. Des gendarmes de l'arrondissement et deux compagnies d'infanterie y sont concentrés le jour même pour ratisser les lieux, sans succès.

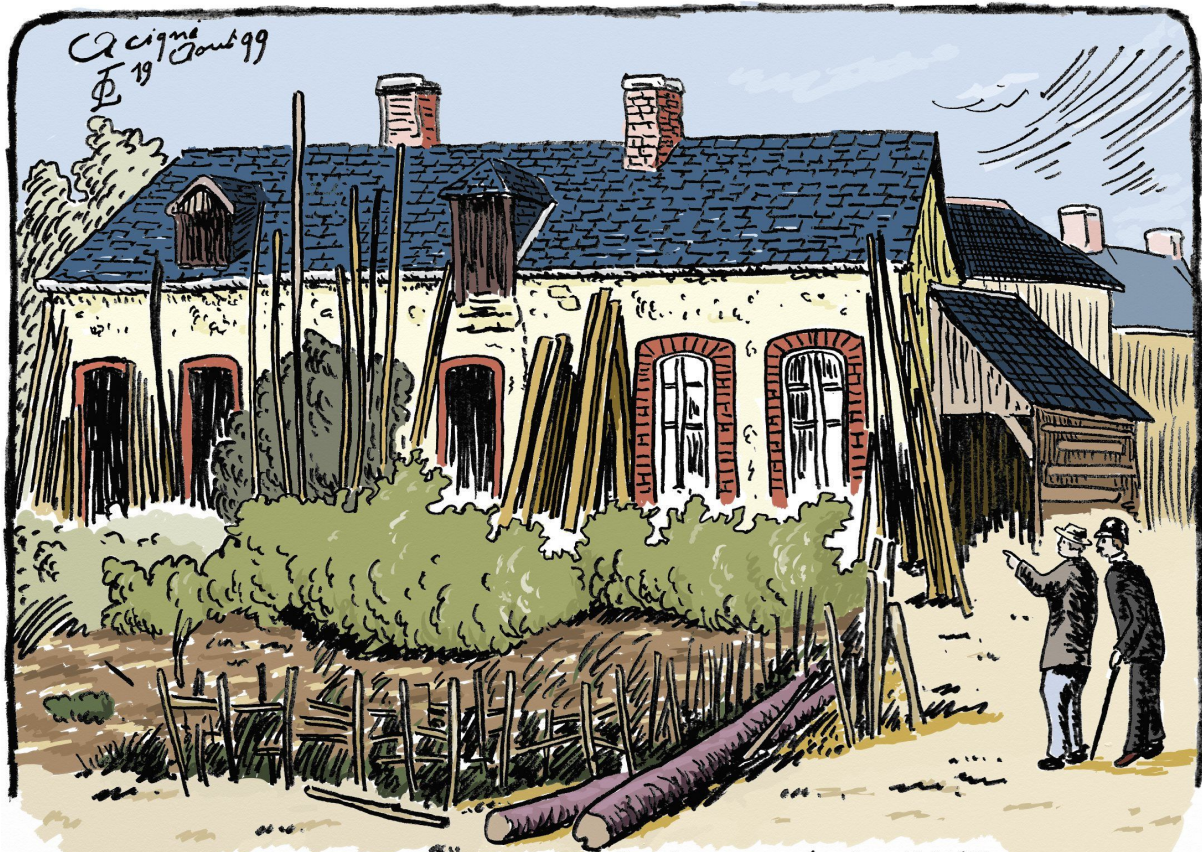
Une semaine de chasse à l'homme qui mène à Acigné

Le lendemain, mardi 15 août, les témoignages continuent d'affluer. Le fossoyeur de Cesson, commune qui ne s'appelait pas encore Cesson-Sévigné, âgé de 70 ans, affirme avoir aperçu le fugitif la veille, à onze heures du soir, couché dans le cimetière, près d'une tombe, tenant toujours son revolver à la main. Quand il veut revenir avec des renforts, il a disparu. D'autres croient le voir à Noyal-sur-Vilaine, ou se dirigeant vers la forêt de Rennes, que l'on quadrille avec 80 gendarmes. Toujours rien.

Le mercredi, tout ce remue-ménage semble produire une génération de témoignages de plus en plus disparates. Des témoignages orientent les enquêteurs vers le presbytère et l'école des Frères de la doctrine chrétienne de Cesson, où l'assassin aurait pu se glisser. Tandis qu'à Acigné, on se rappelle que lundi, jour de la tentative d'assassinat, vers onze heures du matin, un homme ressemblant à l'agresseur, « est entré chez un barbier qui est en même temps menuisier, et a demandé qu'on lui coupa les moustaches. Le Figaro de village n'était pas là. L'homme se rase lui-même devant la servante, paya et partit », apprend le journaliste du Petit Journal le mercredi. Dans l'édition du jeudi, on informe que M. Cochefert, chef de la sûreté de Paris, a tenu à se rendre lui-même à Acigné afin de mener son enquête. En fait, l'inconnu ne se serait pas enlevé les moustaches et les poils de barbe laissés sur place étaient blancs. La servante situe d'ailleurs son âge à une quarantaine d'année. « Il ne semble pas que cet inconnu

soit l'assassin recherché ; c'est plutôt un chemineau cherchant à se faire embaucher et allant de village en village », conclut le Petit Journal. Dans l'édition du vendredi, le Petit Journal rapporte que « les inspecteurs de la sûreté, poursuivant leurs recherches pour trouver l'assassin de Me Labori, sont toujours du côté d'Acigné et de Servon, furetant un peu partout et interrogeant les habitants (...). Non pas qu'on croie qu'il est l'assassin, cette opinion n'est plus admise ; mais enfin ce serait une satisfaction morale pour la police que de retrouver ce chemineau à défaut de l'autre, le criminel, et de pouvoir dire qu'elle est apte à retrouver un individu, ... même innocent ! ».

Les journalistes s'incrument également à Acigné, à défaut d'autres choses à se mettre sous la dent. C'est ainsi qu'un journaliste et un dessinateur de presse du journal La Patrie y passent le samedi 19 août où ils décrivent sur un ton amusé l'atmosphère dans le bourg envahi par les journalistes, enquêteurs et curieux de tout poil. « Aussitôt arrivés dans le pays, les pèlerins en quête d'émotions se font conduire à l'habitation du barbier, M. Lainé, dissimulée au fond d'une impasse. C'est dans cette maison rustique que l'inconnu se rase lui-même pour la modique somme de dix centimes. On fait bavarder M. Lainé et sa servante, qui se prête d'assez bonne grâce aux interrogatoires des curieux ; les voisins eux-mêmes sont assaillis de questions – toujours les mêmes – auxquelles d'ailleurs ils répondent d'une façon très évasive sur un ton de mauvaise humeur très apparent, avec, dans le regard, un air défiant dont on s'explique mal la cause. Est-ce dédain à l'égard des « messieurs de Paris » ? (...) »



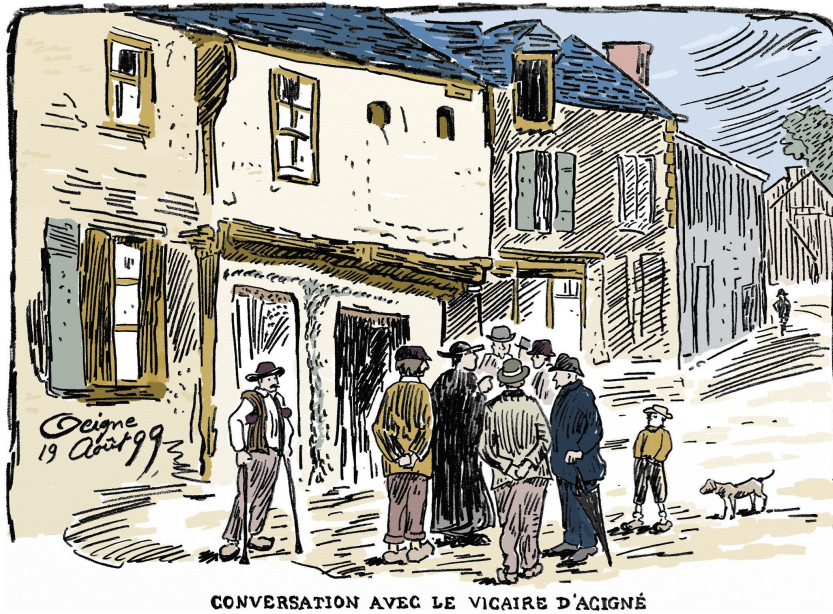
LA MAISON DU BARBIER OÙ S'EST RASÉ L'ASSASSIN

La maison du barbier, croquée par le dessinateur de presse de La Patrie en 1899 (facsimilé). Cette maison des Clouères appartenait à Jean-Marie Lainé. Son activité principale était menuisier, mais il avait une activité de barbier le samedi et le dimanche matin, rasant les Acignolais qui venaient au bourg en fin de semaine. Il monta une activité complémentaire de scierie pour son fils à cette période, d'où sans doute les nombreuses planches adossées à la maison.



La « maison du barbier » au début des années vers 1985, avant sa disparition dans le cadre des travaux d'urbanisme pour constituer le nouveau centre aux Clouères. Transmise à son gendre et devenue ainsi la « maison Pillet », elle avait été agrandie avec un étage supplémentaire, mais c'était bien la même maison. Elle était située entre l'emplacement de la mairie actuelle d'Acigné et de la résidence des Clouères.

Le journaliste de La Patrie continue : « Une visite à l'église est obligatoire. Très original d'ailleurs ce vieux monument, avec son clocher et ses clochetons couverts en ardoises luisantes sous le soleil ». C'était encore l'ancienne église, remplacée par le monument actuel que quelques années plus tard. Le journaliste continue : « La place de l'église est le centre des conversations. Des groupes animés se forment ; les habitants des maisons avoisinantes commencent à se familiariser avec les « gens en paletot » qui les assaillent du matin au soir, et ils ne dédaignent pas disserter avec ceux-ci sur les causes probables du crime, sur les recherches effectuées (...). »



Le vicaire se prête volontiers au jeu avec les journalistes

(facsimilé du croquis paru dans le journal La Patrie et photo de l'emplacement en 2018). Celui du journal La Patrie lui rendit la politesse dans son article.

« Quand nous sommes arrivés à Acigné, (le vicaire) lisait La Patrie qui, la première, a indiqué la piste. Ah ! Vous êtes bien renseignés, dit-il, quand la présentation fut faite. Vous devriez bien, pour couronner votre enquête, consacrer un article à notre village que vous venez de mettre si inopinément en vedette. Le souhait du bon ecclésiastique est maintenant réalisé. » Le dessinateur est positionné ici en face la porte latérale de l'église, visant l'intersection de la rue Saint-Louis, la rue des forgerons et la rue de Calais, cette dernière remontant en face. Les deux maisons anciennes de gauche, dont une avec un léger encorbellement, ont disparu depuis, remplacée par une maison de la première moitié du 20^e siècle. La maison un peu plus haut a à peine changé. C'est aujourd'hui le cabinet d'une infirmière.



Epilogue

Après cette diversion acignolaise et la poursuite de nombreuses pistes de moins en moins crédibles, il fallut se résoudre à constater que l'assassin avait disparu dans la nature. On ne mit jamais la main dessus, de même qu'on n'identifia jamais le modeste chemineau qui se rasa le jour du crime à Acigné.

A Rennes, le procès se conclut, le 9 septembre 1899, par une nouvelle condamnation de Dreyfus à dix ans de détention, avec « circonstances atténuantes », verdict perçu comme absurde. Le président Loubet, dans un souci d'apaisement, gracia alors Dreyfus dès le 19 septembre 1899. Il faudra attendre 1906 pour que la Cour de cassation annule le verdict incohérent de Rennes et innocente totalement Alfred Dreyfus.

Jean-Jacques Blain le 29/03/2018

Sources :

- Journaux Le Petit Journal, Ouest-Eclair et La Patrie d'août 1889, sur le site de la BNF
- Professeur Jardin, L'Affaire Dreyfus à Rennes, Bulletin de la Société d'Histoire et Archéologie d'Ille-et-Vilaine, 1979
- Michel Drouin, L'Affaire Dreyfus, Flammarion, 2006
- Indications de Joseph Pillet, petit fils du barbier-menuisier Jean-Marie Lainé, 2018